

Les langues maternelles africaines et / ou ivoiriennes ont-elles des limites pédagogiques ou d'apprentissage – enseignement ?

Konan Thomas KOFFI

konanthoms@yahoo.fr

Université Félix Houphouet Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Abstract: The extensive research on the Ivorian languages have focused on aspects such as grammar, phonology, prosody, the enunciation, etc. The concern for the development of terminology likely to translate science (mathematics, physics, natural sciences, arts, technologies for the development of academic books was not the order of the day. Today the evolution of human society requires. The culture and identity of African countries must be promoted through an education system that has language support for the Ivorian languages and / or Africa. The development of a conceptual apparatus in this dynamic of nationalization of education is at the heart of the African development process.

Keywords: mother tongue, culture, identity, teaching and learning, educational function, terminology development.

INTRODUCTION

La question du statut des langues ivoiriennes dans un projet éducatif ou d'enseignement suscite un grand intérêt pour les travaux scientifiques des spécialistes. Il s'agit de dire si les langues nationales ivoiriennes peuvent bénéficier du statut plénier dans un projet d'enseignement.

En Côte d'Ivoire, la quasi-totalité des langues ont fait l'objet d'analyse ou d'étude scientifique. En effet, Kouadio Jérémie et Denis Creissels (1977), Ahoua Firmin (1998) ont étudié à divers niveaux (phonologique, lexical, phonétique, morphosyntaxique) les variétés du baoulé. Tchagbalé (1995), et Kra Enock (2006) ont fait des études similaires pour le koulango en particulier et pour les langues ivoiriennes en général. Kra, revient en 2013 avec la mise sur pied d'un lexique propre au temps en koulango (établissement d'un calendrier).

Bogny Yapo (1998) a analysé aux plans phonologique et morphosyntaxique l'attié bodin. Ambemou Diané (1996) a analysé la morphologie des noms complexes en attié Bref, le bété, l'abbey, l'ébrié, le mahou, l'agni, etc. ont été étudiés par d'éminents chercheurs notamment Grah Yvette, Adopo François, Kipré Blé, et bien d'autres.

Les travaux de ces différents auteurs décrivent divers aspects ou domaines (lexical, énonciatifs, morphosyntaxique, suprasegmental, phonématisatique, etc.) des langues ivoiriennes.

Le présent article concerne d'abord la réflexion sur la langue en tant que socle identitaire et instrument de développement. Ensuite, le second point expose les différentes fonctions pédagogiques dévolues à toute langue. Enfin, le dernier point fait l'objet d'une réflexion sur la possibilité de travailler à la mise au point d'un appareil conceptuel pour nos langues en vue de les rendre aptes à traduire les mathématiques, les arts, la géographie, les technologies et bien d'autres sciences.

On conclura sur les tâches ou priorités pour les chercheurs en langues africaines et / ou ivoiriennes, à savoir élaborer des manuels didactiques efficents pour un enseignement – apprentissage de qualité. Une démarche qui résisterait aux critiques inhibitrices ou dévalorisantes des défenseurs des langues dites classiques (anglais, français, allemand, espagnol, etc.)

I. Langues, socle identitaire et développement

On dit souvent « *aucun pays ne s'est encore développé avec la langue et la culture d'autrui* ». Le socle identitaire des pays ou nations repose sur des matrice différentes les unes des autres. Ainsi toute l'histoire des Américains repose sur une matrice religieuse. Selon Lary Partis (2004) « *plus de 54 % des Américains déclarent que la religion tient une place très importante dans leur vie.* » C'est cette forte croyance en Dieu qui leur a offert une terre promise qui serait le fondement du développement des Etats Unis.

La France qui a bâti son identité bien avant la révolution de 1782 a comme socle identitaire le « *nationalisme éducatif* ». En effet, l'instruction de la jeunesse est l'affaire de l'Etat. Ainsi, le 9 Mars 1764, le latin, langue internationale sera remplacée par la langue française. Et l'école française reste, depuis cette date, ancrée dans la culture autochtone. Ce faisant, la langue française est le pilier de la culture des Français, le véhicule privilégié de leur civilisation.

La quasi-totalité des grandes puissances au monde a su protéger et sauvegarder leur identité. Nous citons le cas de l'Asie avec les exemples du Japon, la Chine, les deux Corées (Corée du Sud et Corée du Nord), etc. En effet, selon Fay Chung (1996 : 241) « (...) *Les Japonais étaient tout à fait conscients de la nécessité, pour leur survie même en tant que nation, d'assimiler les mathématiques, la science et les technologies de l'occident, tout en rejetant la culture et les valeurs sociales. Non sans arrogance, ils affirmaient la supériorité*

de leur langue, de leurs littératures et de leur religion qu'ils préservèrent jalousement (...). Ils entreprirent d'imiter la science et la technologie occidentales, et même plus tard de les surpasser »

Qu'en est-il de l'Afrique et partant de la Côte d'Ivoire ?

Dans la plupart des pays africains et en Côte d'Ivoire particulièrement, la langue et le modèle éducatif de l'ancienne métropole ont été superposés à une culture et à une ou plusieurs types d'éducations traditionnelles.

Le résultat de cette superposition s'appelle "crise identitaire" avec la minimisation des langues nationales au dépend du français. L'un des remèdes que l'on peut envisager, c'est bien de donner aux langues ivoiriennes la place qui est la leur à travers surtout leur intégration dans l'enseignement-apprentissage au plan national.

Mais ces langues sont-elles capables de traduire la science, les arts et les littératures ? En d'autres termes, les langues ivoiriennes satisfont-elles aux fonctions pédagogiques dévolues à une langue d'enseignement ?

II. Les fonctions pédagogiques d'une langue

Les fonctions pédagogiques d'une langue sont des critères déterminants dans le choix d'une langue qui serait habilité à être enseignées dans un programme éducatif. Différentes études en sciences éducatives notamment en pédagogie notent cinq fonctions pédagogiques essentielles. Il s'agit de la fonction de lien entre langues et le milieu économique, politique, religieux, la fonction d'accès aux apprentissages instrumentaux, la fonction de communication pédagogique et de support de contenus didactiques et la fonction interculturelle.

2.1. La fonction de lien entre langue et le milieu économique, politique et religieux

En Côte d'Ivoire, chaque groupe linguistique occupe une région bien déterminée caractérisant ainsi une unité culturelle et géographique potentielle. La conséquence qui en découle est que, dans chaque aire linguistique prédomine un parler qu'on pourrait appeler véhiculaire régional. Du fait de son statut de langue véhiculaire, le parler ainsi appelé, est utilisé dans tous les domaines d'activité de la vie des communautés.

Ce faisant, dans l'aire kwa, le baoulé et l'agni, considérés comme une seule et même langue, jouent un rôle prépondérant dans la vie politique, économique, et religieuse (communauté chrétienne notamment). En effet, dans les localités dont Bouaké (tout le grand centre) est le chef-lieu de région ainsi qu'une grande partie des localités dont Yamoussoukro en est le chef-lieu de région, les transactions commerciales, les messes des chrétiens et les règlements ou les affaires politiques sont dits en baoulé. Certes, dans les chefs-lieux de régions, ces différentes activités humaines sont aussi menées en français et en dioula (tagboussikan). Ceci évoque le rôle important de ces deux véhiculaires au

plan national. L'agni joue le même rôle dans les localités d'Aboisso, d'Abengourou, etc.

Le bété remplit les mêmes fonctions que celles évoquées pour les langues baoulé et agni. Ainsi dans les localités de Gagnoa, Daloa, Saïwa, (une grande partie du sud-ouest), etc. Le bété en tant que groupe ethnique est la langue dominante dans les affaires politiques, des activités commerciales, des libations religieuses (la confession chrétienne surtout).

Dans l'aire Gur avec chef-lieu de région Korhogo, le tyembara (sénoufo) est omniprésent dans la vie quotidienne des communautés. Il convient de noter que le tagbana, le djimini rivalisent avec le tyembara dans sa position de véhiculaire dans certaines localités de la région notamment à katiola et à Dabakala.

Le dioula (véhiculaire national) ne se dispute pas la place centrale dans les différentes activités de la communauté mandingue de Côte d'Ivoire (Nord-ouest avec un enclave au nord-est du pays.). Le dioula est le support linguistique incontournable de l'islam.

Au demeurant, le dioula et le français sont les deux parlers véhiculaires de Côte d'Ivoire et bénéficient de ce fait d'une primauté certaine sur les autres langues du pays. L'urbanisation grandissante qui a cours dans le pays favorise les dits véhiculaires au point où ils rivalisent avec les langues comme le bété et le tyembara dans leurs localités respectives. Le baoulé, lui semble moins influencé dans sa zone d'implantation par le dioula à l'exception du français qui l'est dans les chefs-lieux de régions comme Bouaké et Yamoussoukro.

2-2. La fonction d'accès aux apprentissages instrumentaux

Elle concerne la possibilité d'enseignement-apprentissage dans nos langues. Il s'agit de l'apprentissage des mathématiques, la lecture, l'écriture et autres sciences. L'expérience de Dotson Fritzugh (2007) montre que "le niveau mental d'un enfant s'accroît pour atteindre les 50 % avant l'âge d'aller à l'école (CPI)". À travers sa langue, l'enfant connaît les notions élémentaires de la nature, de la vie quotidienne. Il apprend les jeux, les contes, les calculs ou apprend à compter (son système de numérisation se met en place dès le bas âge). Dans sa langue maternelle (baoulé, bété, abidji, koulango, tyembara, attié, gouro, mahou, etc), se construisent les conquêtes opératoires à partir desquelles se construit et mûrit l'esprit de l'enfant. En définitive, l'enfant ivoirien ou africain se fait un soi dans sa langue. Il y réfléchit d'abord avant de réagir aux faits extérieurs. L'enfant a donc une conscience mentale nettement établie à travers sa langue.

2-3. La fonction de communication pédagogique et de supports des contenus didactiques / scolaires.

La fonction de communication pédagogique et de supports de contenus didactiques vise la possibilité de concevoir des matériels didactiques dans les langues ivoiriennes pour un projet d'enseignement-apprentissage. Il sous-entend

l'idée que nos langues sont aptes à traduire les mathématiques, les arts, les sciences, etc. avec la terminologie appropriée. A ce niveau, nous avons eu le vent en poupe. En effet, le Projet d'École Intégrée (PEI), qui est un projet pilote d'enseignement bilingue, est une réponse réaliste. Des manuels de lecture, des mathématiques, des jeux, des contes, et des arts (poterie, la forge, etc.), existent dans les langues ivoiriennes notamment attié, abidji, agni, baoulé, bété, koulango, mahou, yacouba, guéré (1) et tyembara.

(1) Le projet (pour le guéré) est non fonctionnel pour infrastructure en ruine du fait de la crise de 2002.

Par ailleurs, ce projet qui porte sur les dix langues choisies, doit beaucoup à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) de l'Université Félix Houphouet Boigny de Cocody-Abidjan. Les travaux des chercheurs comme Kouadio Jérémie pour le baoulé, Téra Kalilou et Sangaré Aby pour le mahou et le dioula respectivement, Bogny Yapo pour l'attié, Tchagbalé pour le koulango, etc. ont permis de mettre au point des syllabaires dans lesdites langues. Leurs recherches scientifiques (phonologique, morphosyntaxique, tonale, sémantique, etc.) dans ces langues ont favorisé la création des différents manuels utilisés actuellement au PEI. Le projet concerne dix langues pour lesquelles les matériels didactiques existent (livres de lecture, de mathématiques, des cahiers d'activités pour élèves et les supports pour enseignants).

2-4. La fonction interculturelle

La fonction interculturelle concerne les préoccupations culturelles dans l'enseignement. Les questions liées à la culture ne sont pas absentes des finalités de l'école primaire voire de l'enseignement en général. La fonction interculturelle d'une langue d'enseignement est d'affermir l'enfant apprenant plus tard l'adolescent et l'adulte dans sa culture nationale spécifique tout en offrant les clés du monde extérieur. En effet, la langue maternelle utilisée dans l'enseignement doit être capable de rendre compte des valeurs que se partagent les diverses ethnies ou communautés rassemblées sur le territoire national.

En Côte d'Ivoire, les langues nationales sont capables d'une telle initiative. Nous constatons que chaque groupe linguistique ivoirien valorise sa culture à travers les événements culturels. C'est le cas chez Agni, à travers, par exemple, la célébration de la fête des ignames, fête au cours de laquelle la tradition exige des chefs de canton ou de tribus d'expliquer l'importance d'un tel événement. La fête des ignames est l'occasion d'enseigner les valeurs telles que le partage, la solidarité, le respect de la personne âgée, l'humilité, etc.

Chez les communautés krou, notamment les Bétés, les Didas, on peut citer la fête dénommée le " festival des danses et musiques du pays bété. Ici, la communauté dans son ensemble fait montre de sa richesse culturelle. Car, à l'occasion, les organisateurs et les différents participants au festival mettent en exergue leurs compétences en musique, en danse, etc.

Chez les Baoulés, les Sénoufos, les Gnambouas, on assiste également à la valorisation de leur patrimoine culturel à travers les danses, les chansons (le peuple baoulé), l'initiation au poro pour les Sénoufos, et les danses « gla » et de « panthères » chez les Gnamboua. Tous ces événements visent l'enseignement, la vulgarisation de la culture des différentes ethnies du pays. Car à travers ces événements culturels, la culture ivoirienne est vue à l'extérieur, partout à travers le monde. Cette diffusion extérieure de la culture ivoirienne ou nationale lui permet de féconder d'autres cultures avec ses apports propres.

Par la même occasion, la culture ivoirienne reçoit en retour des dons extérieurs les plus enrichissants. C'est dans ce sens que la langue d'enseignement dépasse toujours son cadre purement scolaire pour jouer le rôle élargi d'une langue de communication et de culture dont la fonction est d'intégrer les locuteurs dans le cycle contemporain de l'humanité.

Un projet d'enseignement, au plan national, qui tienne compte des langues ivoiriennes, vise à imposer la culture du peuple ivoirien au reste du monde.

III. Le problème de lexicologie des langues africaines, en général et ivoiriennes, en particulier

L'accès au savoir moderne et universel ne peut être possible que si l'appareil conceptuel ou terminologique des langues ivoiriennes est mis au point. Les langues européennes, américaines, asiatiques, etc., des nations dites puissances mondiales ont conçu une terminologie qui leur a permis de traduire les arts, les mathématiques et autres sciences et les technologies, nécessaires à leur développement politique, économique, social, culturel, voire sur le plan scientifique, etc.

Une telle démarche vise à la construction d'une culture de pointe en traduisant, dans les langues ivoiriennes l'apport intellectuel et scientifique extérieur. C'est à cette condition que le savoir peut être accessible aux masses ivoiriennes ou africaines. Cette inspiration que nous qualifions de réaliste tire sa source des expériences concluantes de quelques pays africains. Il s'agit notamment du swahili, du yorouba, du haoussa, de l'arabe utilisés aujourd'hui comme langues scientifiques.

Il suffit, en Côte d'Ivoire, dans les diverses disciplines, de doter nos langues choisies pour l'enseignement-apprentissage de lexique précis qui permette de traduire ou d'élaborer l'essentiel des ouvrages académiques pour l'éducation des apprenants. Il faut, certes, une terminologie scientifique normalisée.

Pour ce faire, les chercheurs engagés pour la cause ivoirienne ou africaine peuvent s'inspirer des exemples du français né par référence au lexique latin et grec, du japonais forgé au contact de la pensée germanique ou de la culture occidentale. On peut également citer les cas du russe et du danois qui ont bénéficié de la même source d'inspiration que le japonais.

Dans les langues ivoiriennes comme le baoulé, le mahou, le bété, l'attié, l'agni, l'abidji, le koulango, le tyembara, le yacouba, etc. l'affinement de

l'appareil terminologique doit tenir compte des réalités concrètes analysées sur le terrain. La méthode qui a servi à élaborer l'appareil conceptuel pour expliquer les réalités indo-européennes n'est pas l'unique voie de réussite du projet ivoirien ou africain.

Dans cette perspective, les personnes ressources existent dans les différents domaines d'activités humaines. Nous pouvons solliciter leur concours dans l'élaboration des terminologies indispensables à un projet de développement (éducation, enseignement-apprentissage, formation des adultes, etc.). Nous parlons de l'enseignement, dans les langues ivoiriennes, qui toucherait tous les niveaux (les cycles primaire, secondaire et universitaire).

Pour le travail de normalisation et de rationalisation dans les langues ivoiriennes, on adoptera l'alphabet phonétique international (API). L'enquête doit être menée auprès des personnes ressources telles les forgerons, les tisserands, les intellectuels traditionnels notamment les marabouts, les prêtes, les féticheurs, les griots, les généalogistes, et les chroniqueurs. On peut aussi consulter les personnes âgées (l'âge compris entre 65 et 100 ans) et ayant passé presque la totalité de leur vie en campagne ou au village. Un travail de Kouamé Reine (enseignante-chercheure à l'ILA, à paraître), donne un aperçu de la terminologie liée à la santé en baoulé.

CONCLUSION

Les diverses recherches sur les langues nationales du pays les ont décrites à divers niveaux. Elles ont favorisé la mise au point des manuels didactiques appropriés pour chacune d'elles.

Les prouesses de l'enseignement bilingue du programme de l'école intégrée sont dues à ces différents travaux réalisés par les chercheurs ivoiriens pour la plupart à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA). Ce projet montre bien la possibilité pour les langues ivoiriennes de traduire les arts, les mathématiques, les sciences. La lecture et l'écriture de ces langues sont aussi possibles (les syllabaires existent bien). Elles assument donc les différentes fonctions pédagogiques dévolues aux langues d'enseignement.

La tâche des spécialistes en la matière doit consister à travailler dans la recherche des terminologies appropriées dans les domaines de l'art, des mathématiques, de la technologie et autres sciences. Au terme d'une telle démarche, les outils académiques, scientifiques, pourront voir le jour et servir de support aux projets d'éducation, de formation des adultes, d'enseignement-apprentissage pour les populations ivoiriennes ou africaines et ainsi aider les pays africains à sortir du sous-développement. Etant donné que les recherches sur la morphologie, la syntaxe, le système phonologique, la prosodie, dans nos langues sont déjà disponibles, la tâche s'en trouve réduite et facilitée. Promouvoir les langues ivoiriennes à travers leur usage comme moyen et matière d'enseignement pour favoriser le développement harmonieux et complet des Ivoiriens voire des Africains. Cette perspective n'exclut pas la présence du

français dans le système éducatif des pays africains car la règle n'est pas le monolinguisme mais le multilinguisme, nous dit Kouadio Jérémie.

Bibliographie :

- ADOPPO, A. F. (1986), « Langues et systèmes éducatifs », in *CIRL* n°19, Abidjan.
- BRACONNIER, C., MAIRE, J., TERA, K. (1983), *Etude sur le manding de Côte d'Ivoire*, ILA, Abidjan.
- DELAFOSSÉ, M. (1904), *Vocabulaire comparatif de plus de soixante langues ou dialectes parlés en Côte d'Ivoire et dans les pays limitrophes*, Paris, Ernest Leroux.
- KOFFI, K. T. (2014), *Influence des langues ivoiriennes sur les productions en français : analyse et particularités*, Université Félix Houphouet Boigny-Cocody, Abidjan.
- KOKORA, R. P. (1977), « Langues nationales et enseignement : problématique ivoirienne » in *CIRL* n°2, UNACI-Abidjan, PP51-64.
- KOUADIO, N. J. (2000), « Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne » in *Dumond Pierre (éd), la coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro sociolinguistique*, AUPELF / UREL, pp 199-207.
- KOUADIO, N. J. (2007), « Le français langue coloniale ou langue ivoirienne? » In *géopolitique de la langue française, Hérodote, revue de la géographie et du géopolitique* n° 176, Cairn.
- SANGARE, A. (1984), *Dioula de Kong (CI) : phonologie, grammaire, lexique et texte*, Université Grenoble III.
- SAMASSEKOU, A. (2005), « Langue et développement durable » in *Liaison, énergie, francophonie*, n°68, Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français, pp.76-79.
- TCHAGBALE, Z. (1995), « Plaidoyer pour l'emploi des langues nationales », in *Diagonales* n°35.
- WILLETTTS, K. (1983), *Élaboration de syllabaires en langues nationales, approches théoriques*, ILA, Abidjan.